

Variable et doux
Vallée d'Ottawa et région de
Montréal —
Doux ; beau ; nuageux ; pluie jeudi

Canadienne

LE JOURNAL

Beau et doux
Région de Québec et Gôles —
Beau et doux généralement ; ondées
locales

QUATRIÈME ANNÉE - N° 77

MONTREAL, MERCREDI MATIN, 13 MARS 1903

LE PRIX DE LA COPIE, UN CENTIN

NOUVELLE VICTOIRE POUR L'ARBITRAGE

Les républiques de Salvador et de Guatemala déposent les armes

Panama 17.—Les différends qui existent entre le Salvador et le Guatemala sont soumis à l'arbitrage d'un président hispano-américain. L'armée du Guatemala sera soumise à l'arbitrage d'un président hispano-américain. L'armée du Guatemala va être licenciée bientôt. Les présidents du Salvador et du Guatemala ont remis à M. J. S. Chomano, le consul du Pérou, à Guatemala, d'avoir amené ce règlement pacifique de la difficulté.

UNE MONTAGNE DE MINÉRAI DE FER

Lima (Pérou) 17.—Un parti d'ingénieurs des mines du gouvernement a découvert une montagne de minéral de fer (hématite), contenant cinquante pour cent de fer pur. Cette masse de minéral est sise à soixante-cinq milles au nord-est du chemin de fer de Piura. Tout le pays environnant est couvert du même minéral.

Partiellement Endommagé

Le pont du Vermont-Central sur le Richelieu est fortement secoué par les glaces

St-Jean, 17.—Le pont du Vermont Central sur la rivière Richelieu a été partiellement endommagé par la glace ce soir, qu'il a fallu suspendre le service jusqu'à ce que des réparations puissent être faites. Un train de voyageurs avait traversé le pont environ quatre minutes avant l'accident. Un grand nombre d'ouvriers sont à l'œuvre et on espère que les réparations seront terminées dans un jour ou deux. En attendant, les trains voyagent par voie de Lacolle et le pont du Canada-Atlantique.

GREATER NEW-YORK

La grande ville américaine fête le 250ième anniversaire de son existence

New-York, 17.—Le conseil municipal de New-York a voté, hier après-midi la résolution de M. MacInnes qui demandait à ce que des fêtes soient données à l'occasion du 250ième anniversaire de l'existence de la municipalité. Cette résolution dit que la principale cérémonie de cette fête aura lieu dans la salle où le conseil municipal tient ses séances et où le général James G. Wilson, à cette occasion, prononcera un discours dans lequel il rappellera l'histoire de la municipalité. Le président Roosevelt et les membres de son cabinet, le gouverneur et les sénateurs de l'Etat, le juge en chef de la cour d'appel et plusieurs autres juges sont invités par la municipalité new-yorkaise à assister à ces fêtes. Le 25 au 30 mai le drapeau américain flottera sur tous les édifices publics et les citoyens de New-York seront invités à paviser leurs maisons et à les illuminer.

LE CANAL DE PANAMA

Washington, 17.—Le Sénat a ratifié le traité du canal de Panama, par un vote de 73 à 5.

Washington, 17.—Le traité entre les Etats-Unis et la Colombie concernant le canal de Panama, qui a été ratifié aujourd'hui, a été signé à Washington, le 22 janvier 1903. Le traité a été négocié par le secrétaire Hay pour les Etats-Unis et Thomas Herran, chargé d'affaires pour la Colombie, qui ont signé le document. Le traité a été envoyé le 23 janvier, au Président, qui l'a expédié, le même jour au Sénat. Il a été ratifié au comité des relations étrangères le même jour et rapporté le 4 février. Le traité a été assez longuement discuté au dernier congrès. Le jour d'ouverture de la session extraordinaire, le 5 mars, le traité a été de nouveau révisé au comité des relations étrangères, et le 9 mars, a été encore rapporté au Sénat. Il a été discuté depuis ce temps. Il n'a subi aucun amendement, ni au comité ni au Sénat et a été ratifié tel que négocié.

COLLISION DE CHEMIN DE FER

Toronto, 17.—Une collision s'est produite, ce matin, vers 7 heures, près d'Islington, à 9 milles à l'ouest de Toronto, et deux hommes ont été tués et quatre blessés, dont deux dangereusement. Ce sont deux convois de fret, les wagons se sont empiétés les uns sur les autres, et les deux locomotives ont été démolies. Les victimes sont : David Taylor, serre-freins, de Toronto, Charles Wilson, chauffeur, de Windsor, Ont., William Morrison, mécanicien. La collision s'est produite pendant un épais brouillard, pendant que les trains allaient à une bonne vitesse. On attribue l'accident à l'imprudence d'un télégraphiste.

MAL ÉTRANGE

Fort-Plain, N. Y., 17.—Une étrange maladie ressemblant à la paralysie sévit dans cette région parmi les chevaux. Trois chevaux sont morts de ce mal depuis quelques jours.

Le scandale à Héral

Toronto 17.—Il est entendu que le premier ministre Ross n'acceptera pas la démission de l'honorable J. R. Stra, du moins pas avant que l'enquête sur les accusations Gurney n'ait changé les présentes conditions, et aussi à cause de la disparition des documents sur lesquels M. Gurney a basé ses accusations.

LA CHAMBRE DE COMMERCE CANADIENNE DE PARIS

Elle encourage l'émigration des Français au Canada

Paris, 17.—La nouvelle chambre de commerce canadienne ici fait de grands efforts pour encourager les cultivateurs français à aller s'établir au Manitoba et dans les autres provinces. On dit qu'il y a dans ces régions des occasions agricoles qui conviendraient parfaitement au Français économique et habile, et qui sont tout à fait négligées par les Canadiens et même par les voyageurs qui courent plus gros gibier.

M. Hector Fabre, le consul Cana-

LA SCÈNE DE LA NUIT DE LUNDI À QUÉBEC

Solennelle déclaration de l'honorable L.-P. Pelletier faisant connaître à la législature qu'il a été repoussé rudement et menacé par le premier ministre

Il revendique pour les députés la liberté de discussion, ainsi que le privilège d'exercer leurs devoirs sans être exposés aux menaces et à la violence

MM. Chicoyne et Saint-Pierre proposent que la déclaration du député de Dorchester soit référée au Comité des Privilèges et Elections

Québec, 17. (Spécial.) — La scène de la nuit dernière, à la séance du Comité des Bills privés a eu de l'écho jusque dans l'Assemblée législative et va se terminer devant le Comité des Privilèges et Elections.

La Chambre expédie les affaires de routine et, au moment où elle allait passer à l'ordre du jour, l'hon. M. Pelletier souleva une question de privilège et donna lecture de la déclaration suivante :

« Je, Louis-Philippe Pelletier, de la cité de Québec, avocat, Conseil du Roi, et député du district électoral de Dorchester à l'Assemblée législative de Québec, crois devoir faire connaître à cette Chambre les faits suivants :

« Hier soir, le seize mars courant, dans la salle du Comité des Bills privés, dans l'enceinte du palais législatif de cette province, pendant que j'étais dans l'exercice de mes devoirs de député et lorsque je venais de proposer, en rapport avec le bill de la cité de Québec, que le maître de cette cité fut élu directement par les contribuables au lieu de l'être, comme maintenant, par le conseil de ville, l'honorable Simon-Napoléon Parent, premier ministre de cette province et député à l'Assemblée législative pour la division électoral de Saint-Sauveur, s'éleva sur moi, me repoussa rudement et me menaça, avec colère, de plus grande violence en me disant qu'il allait en finir avec moi.

« Je me suis alors tenu les bras en déclarant à Monsieur Parent que je n'étais pas un pugiliste, que j'étais un législateur, et qu'un législateur devait avoir d'autres arguments que des coups de poings et j'ai, et alors, cherché à faire comprendre au premier ministre que des actes de violence ne conviendraient ni à lui ni à moi.

« Monsieur Parent, sans se calmer, continua de me pousser et de m'insulter, en disant que je n'étais pas capable de faire face à un homme et d'autres injures de cette nature.

« Je crois sincèrement qu'à un moment donné, sans l'intervention de Monsieur Ernest Roy, député à cette Chambre pour la division électoral de Montmagny, le dit Monsieur Parent se serait porté sur moi à des voies de fait plus considérables encore.

« Je revendique pour les députés de cette chambre et pour moi en particulier, la liberté de discussion devant les comités de cette chambre, ainsi que le privilège d'exercer mes devoirs de député sans être exposés aux menaces et aux violences du Premier Ministre de cette province.

« La conduite, ci-haut relatée, de Monsieur Parent à mon égard porte atteinte à mes privilèges comme député de cette chambre.

(Signé) L. P. PELLETIER, Québec 17 mars 1903.

LA RESOLUTION CONCERNANT LES ASILES D'ALIENES

L'hon. M. Robitaille présente ensuite une résolution concernant le projet de loi relatif au gouvernement et les Sœurs de la Charité de Québec relativement au maintien des aliénés dans les asiles de Beauport et de St-Ferdinand d'Halifax.

LA LOI ELECTORALE

L'hon. M. FLYNN reprend le débat sur la loi électorale. Il constate que c'est ni plus ni moins la loi fédérale qui a été incorporée dans la loi provinciale. Il croit comprendre que la dernière clause, qui fixe au mois de septembre l'entrée en vigueur de cette loi comporte une intention de la part du gouvernement d'annuler le projet de loi. Il se demande s'il y a quelque chose dans la rumour et si nous devons nous attendre à des élections générales à l'automne.

Il suppose que Québec s'empressera de faire les élections immédiatement après celles d'Ottawa.

L'hon. M. PARENT dit qu'il n'y aura cet automne ni élections locales, ni fédérales.

L'hon. M. FLYNN prend note de cette déclaration et conclut que la clause en question est sans aucune signification.

Le chef de l'opposition fait ensuite remarquer que ce projet de loi ne contient rien de nouveau en ce qui concerne les idées politiques. Il pense que beaucoup d'hommes ont pu se servir de cette mesure comme servante. Le parti libéral n'a pas étendu le suffrage et pourtant, c'est ce qu'il voulait. Il demandait même que l'on donne à tout homme le droit de vote et conclut en disant que nous ne pourrions jamais réagir contre la corruption électorale, même avec la présente loi, si l'on n'y a pas les concours des deux partis politiques. Il souhaite de tout cœur qu'une enquête ait lieu entre les deux partis pour faire observer la loi et bannir la corruption électorale sous toutes ses formes.

L'hon. M. DUFFY croit que l'un des grands défauts de nos élections électorales, c'est de faire un candidat responsable de tout ce qui arrive de mal dans le pays. Ce mal est l'une des causes de ces dépenses électorales auxquelles il est difficile de se soustraire complètement.

M. PELLÉTIER est heureux de voir que la loi électorale est une question libre et dans l'intérêt de la bonne législation des déclarations de cette nature devraient être faites souvent. Le député de Joliette déclare qu'une bonne loi électorale doit s'adapter aux mœurs électorales du pays, sans pour cela faire de concessions regrettables à certains préjugés.

De plus, elle doit être claire et concise, afin d'être à la portée des personnes qui sont surtout appelées à l'appliquer.

Trop souvent la loi électorale est cause de nombreuses difficultés, et cela se comprend, parce que ce ne sont pas tous des légistes qui sont chargés de l'appliquer.

Il regrette que l'on n'ait pas fait mieux l'approuver tout ce que le chef de l'opposition a dit des clauses

disparues, mais il y en a d'autres qui auraient pu disparaître. Par exemple, la clause de 191, conçue de façon à empêcher un candidat de recevoir un électeur à sa table en temps d'élection, fit-il son plus proche parent. Cette disposition de la loi est contraire à nos mœurs électorales. Il ne veut rien critiquer de ce qui est bon, mais ce qu'il ne peut approuver, c'est cette rédaction à coups de ciseaux et de défenses, parce qu'elle prêche à de multiples interruptions qui sont la cause d'une foule de complications. Quant à s'imposer les frais d'une refonte, M. Pelletier est d'opinion qu'on aurait dû la faire plus parfaite et dans ses dispositions et dans sa rédaction. Intuitivement, que nous pouvons remédier à cela en comité général, cela est impossible. On peut bien, en comité, corriger quelque chose, mais non retravailler complètement ce qui est défectueux.

M. Pelletier proteste contre la déclaration faite dans le discours du Trône, que la loi devra être modifiée, parce qu'elle n'est pas en harmonie avec celle d'Ottawa.

Si la loi d'Ottawa était meilleure, très bien, mais cela n'est pas dit et la province de Québec, qui a ses lois et son organisation distinctes, a un autre rôle à jouer que celui d'enregistrer les lois d'Ottawa.

L'hon. M. GOUIN dit que c'est une erreur de croire que ce projet de loi sera une mesure libre. M. Duffy a été mal compris. C'est une mesure ministérielle, mais le gouvernement ne restera pas de suggestions. Le projet de loi sera préparé par le trésorier va pouvoir obtenir le projet de loi révisé en harmonie avec la loi fédérale de ce serait un bon moyen de se renseigner.

L'hon. M. DUFFY répond qu'il ne voit pas l'utilité de ce document pour nous et dans tous les cas, le gouvernement ne peut se procurer ce document.

La discussion se continue entre MM. Roy, de St-Jean, et Préfont.

L'hon. M. PARENT propose l'ajournement du débat et à l'occasion de la fête St-Patrice, la chambre s'ajourne à demain.

AU COMITÉ DES CHEMINS DE FER

Québec, 17. (Spécial.) — Cette après-midi, le Comité des Chemins de fer, présidé par M. Desrosiers, a étudié le projet de loi de l'Atlantique, Québec et Occidental. La compagnie demande une extension de deux ans pour commencer la construction de la ligne. M. le curé Hurst a expliqué les nombreux embûches auxquels la région du littoral a été exposée et auxquels elle sera encore à l'avenir, si cette extension est accordée.

L'hon. M. FLYNN désire savoir ce que les députés intéressés pensent de ce projet de loi.

M. KENNEDY estime que le seul moyen de mettre la bonne loi de la compagnie à l'œuvre est de lui accorder cette extension, si alors, la compagnie n'a rien fait, il espère que pas un seul député n'osera lui voter une nouvelle extension de temps.

Enfin, l'extension demandée est accordée, avec les mêmes conditions inscrites dans la vieille charte.

AU SENAT

Le Sénat a siégé cet après-midi. Le président a annoncé la nomination de M. A. C. Edwards. Ce dernier a été présenté par l'hon. R. W. Scott, et sir Alphonse Pelletier, a prêté serment, a signé le registre et a pris son siège.

Sir M. BOWELL a donné avis de motion pour la production de tous les arrêtés ministériels dérivant des actes des législatures de 1895 à 1903 et les rapports du ministre de la justice sur lesquels sont basés ces décrets.

L'hon. M. SCOTT a proposé que les sénateurs aient devant eux le comité d'enquête, Sir Maclean, Bowell, sir A. Pelletier, les hon. MM. Templeman, Ferguson, Miller, Watson, Lough, Gibson et Scott.

L'hon. M. LANDBY a protesté contre la formation de ce comité, parce que la province de Québec n'y est pas suffisamment représentée. Elle n'y compte qu'un seul membre, tandis que la province d'Ontario en a trois.

L'hon. M. SCOTT a prétendu que c'était la seule façon d'atténuer. Il a suggéré de se retirer pour faire place à l'hon. M. Dandurand.

Cela a été adopté et la motion passe.

Le Sénat s'est alors ajourné au 14 avril.

Aquitte

Winnipeg 17.—John Potvin, accusé d'avoir tué Coatskin John Rotto, a été déclaré innocent par le jury.



QUINCAILLERIE GÉNÉRALE

L.-J.-A. SURVEYER, 6 rue St-Laurent.

VOULEZ-VOUS GAGNER CENT DOLLARS ?

Vous qui avez l'habitude de fumer un cigare à 10c, essayez donc le délicieux cigare de l'Union, à 5c.

Nous garantissons qu'il vous donnera autant de satisfaction que n'importe quelle autre marque à 10c, et si vous fumez davantage, vous aurez aussi économisé une centaine de dollars sur ce que vous dépensez pour vos cigares. En vente partout et chez les restaurateurs suivants.

L. T. O'Farrell, 551 rue Notre-Dame, Maisonneuve ; Restaurant Durand, 3204 rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde ; Boileau, 1625 rue St-Jacques, St-Henri ; Coderre & Richer, 539 rue Craig, et Oscar Dugas, 639 rue Ste-Catherine.

Manufacturé par **ARMAND LARUE, MONTREAL.**

Les PEINTURES à PLANCHER "ISLAND CITY"



Sèchent en Huit Heures

P. D. DOOS & CIE, Manufacturiers, 188 & 190 McGill, Montreal.

Les Maraichers à Ottawa

Ils ont une entrevue avec les honorables MM. Fielding et Ross.—Toujours réponse ordinaire

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 17.—Une délégation des maraichers des provinces de Québec et d'Ontario a eu, cet après-midi, une conférence avec les hon. MM. Fielding et Ross.

Elle a été présentée par l'hon. M. F. D. Mondy, W. F. Maclean, W. S. Northrup, et A. Campbell, députés.

M. W. J. Rush, qui a le premier pris la parole, a fait remarquer que les légumes ne sont pas assez protégés, et souffrent de la concurrence des Etats-Unis. Que l'on impose un léger droit ou que l'on réussisse à faire abolir celui de la république voisine. Dans l'état de choses actuel, la culture des légumes est devenue difficile au Canada.

M. Camille Légaré, qui s'est exprimé en excellent anglais, a dit que le gouvernement devrait prélever sur les légumes de l'étranger un droit spécifique et non ad valorem. La plupart des consommateurs de légumes de choix sont riches et payent souvent un prix élevé, s'ils désirent se les procurer, aux Etats-Unis. Avec plus de protection, il y aurait au Canada plus de concurrence et les prix seraient moins élevés. Il y a actuellement dans le comté de Montréal, trois ou quatre mille personnes engagées dans la culture des légumes. Des centaines de mille dollars sont placés dans ce genre d'industrie et le gouvernement devrait avoir à cœur de les protéger. Plusieurs maraichers ont dû abandonner cette culture, parce qu'ils ne pouvaient pas subir la concurrence des Etats-Unis.

M. Tarte a fait remarquer que, l'an dernier, lorsqu'une délégation s'est présentée aux ministres, il était au nombre de ces derniers et a fait certaines objections. Depuis lors, il s'est renseigné et croit aujourd'hui que les légumes manquent de protection. Il a donné quelques exemples à l'appui de cette assertion.

M. Mondy, M. McLean et M. Clancy, ont fortement appuyé la demande de la délégation.

Réponse ordinaire : Nous prenons votre requête en sérieuse considération.

Les députés du district de Montréal (statens) MM. Camille Légaré, A. Desrosiers, Boudrias, Fortier et Watier.

Les Dangers de la Pipe

On ne saurait trop se défier du danger que l'on a de fumer dans son lit. Encore hier soir, un incendie causé par un cas de ce genre s'est déclaré à la maison de pension de Mme M. Ross au 106 rue St-Laurent, et a failli entraîner une perte de vie.

Il était environ 8 1/2 heures, lorsque le feu a été découvert par un pensionnaire de la maison. Une forte odeur de fumée se fit sentir par toute la maison, et les pensionnaires se mirent à chercher dans toutes les chambres, pour trouver d'où venait cette fumée. Finalement, on pénétra dans une chambre à l'étage supérieur, occupée par un nommé Pine. En ouvrant la porte de la chambre, on constata que le lit était en feu, et on peut juger de l'étonnement des pensionnaires, quand ils trouvèrent Pine couché sur le lit en feu et dormant d'un profond sommeil. Il va sans dire qu'on ne fut pas lent à le réveiller, ce qui fut assez difficile, ce-pendant, car le fumeur était déjà à moitié asphyxié.

Il est heureux que l'on ait pu découvrir le feu en temps pour réveiller le malheureux, car 5 minutes plus tard, il succombait à une mort affreuse. Il aurait été certainement rôté sur son lit.

Les pompiers du poste No 2 de la rue St-Gabriel, furent appelés en toute hâte, par téléphone, et arrivèrent en temps pour éteindre les flammes, qui avaient déjà pris des proportions assez considérables.

Les dommages cependant ne sont pas considérables.

JOHN MURPHY & CIE

Grand Succes de notre Ouverture de Modes!

Un grand et un réel succès est rarement le résultat du hasard. Il implique l'idée d'un travail opiniâtre et d'une préparation soignée et de longue date.

Un Bon Marché de Jour de Pluie qui Parle de lui-même!

800 PALETOTS pour la pluie ou le beau temps deux Paletots en un seul Élégants et du dernier goût sous tous rapports, ce qu'il faut pour le Printemps, utiles en tout temps.

Table with 2 columns: Paletots de \$15.00, 18.00, 20.00, 22.00 and Tous pour écouler à un seul prix \$9.95.

Achetez-en un Temps opportun. JOHN MURPHY & CIE, 2341 et 2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe. CONDITIONS COMPTANT. Telephone 2740

Comme Remède Contre l'Eczéma

L'Onguent du Dr Chase

Parce qu'il l'a guéri d'un cas douloureux de cette maladie

Les guérisons provoquent la confiance. Quelque étonnante que l'on soit à l'endroit des vertus curatives d'un traitement quelconque, toute personne qui a été guérie par son influence est prête à le jurer que par lui.

L'HON. JUGE LAVERGNE. Dame Delvina Goulet c. Emery Lespérance et James Robertson Co. intervenant. Jugement prononçant la séparation de biens.

LE PROTONOTAIRE. David Madore c. J. E. Roy. Jugement pour \$118.19, balance due sur billet promissaire.

Stephens Giobensky, dentiste. Continue à occuper ses bureaux, coin des rues Craig et Saint-Denis.

LA TROUPE DU MONUMENT. C'est aujourd'hui que les artistes qui ont si magistralement interprété le Triumvirat de la Côte, commencent leur tournée artistique à travers le Canada d'abord puis les Etats-Unis.

COURS DIDACTIQUE DE M. LEGER

Lundi soir, le savant professeur parle du style de Taine, s'appliquant surtout à analyser ses procédés de composition

Nous avons montré lundi dernier, que le style de Taine, est une combinaison assez rare, prétendant ne sacrifier ni aux exigences de la pensée, ni celles de l'imagination. Quelques-uns n'ont vu dans cette alliance, qu'un miracle de volonté.

Mais, si, pour attendre à cet effet d'art, Taine utilise toutes les ressources de la langue, toutes les richesses de vocabulaire accumulées par ses contemporains, et si sur ce point il se rapproche des frères de Goncourt, il se distingue par un caractère essentiellement réaliste.

SAINT-HYACINTHE. (De notre correspondant) Le Rév. M. Sénécal, curé à la cathédrale, qui souffrait depuis deux semaines d'une indigestion assez sérieuse, nous a écrit hier par un courrier spécial, après avoir passé ces deux semaines en repos chez M. le curé d'A. St-Vale.

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS. DEPARTEMENT DES HARDES FAITES

OUVERTURE DU PRINTEMPS Assortiment maintenant complet. Complets et paletots dont la coupe et la confection sont égales à celles des meilleurs vêtements faits sur commande.

Table listing various clothing items and prices: Complets (S.B.) Tweeds Mérida, Effets Ecosais, pour Hommes; Paletots de printemps en cheviote grise foncée, pour hommes; etc.

ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE. HENRY MORGAN & CIE, - MONTREAL.

deux magasins et logements adjacents, ci-devant occupés par MM. Simard & Godbout, marchands de meubles.

—Notre conseil de ville n'a pas siégé vendredi dernier, jour ordinaire de ses réunions. L'absence d'affaires extraordinaires et peut-être aussi le travail de élections dans le quartier No. 2 ont valu ce congé à nos échevins.

—M. le notaire Jas. L. Cormier, est nommé curateur à la succession vacante de feu Adélaïde Girouard, en son vivant marchande de la paroisse de St-Thomas d'Aquin, par un ordre de cour daté du 15 mars courant.

—Lundi prochain, le 23 mars courant, M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—Lundi prochain, le 23 mars courant, M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

Le président du comité de surveillance M. J. A. Teasdale fait rapport que sur les sept cas de suspension soumis à son comité un seul n'a pu être réglé, les six autres s'étant rendus à ses bonnes suggestions.

Le trésorier donne lecture du rapport financier mensuel qui est des plus satisfaisants, puisqu'en plus des \$255.07, versés aux membres malades, il a été expédié au Bureau Central une réserve de \$1023.04 laissant à la caisse locale \$20.56.

Le trésorier annonce que le Bureau d'admission de la succursale sera transféré à la fin du mois au No 1418 de la rue Ste-Catherine.

Le secrétaire produit les pièces justificatives des paiements de \$1000.00 à chacune des veuves au bénéfice des MM. Odon Lessard, Alf. Bourdon, Clov. Lamarche, Elie, Côté V. J. A. Ste-Marie, décedés. M. E.

M. E. Germain manufacturier offre de l'ouvrage aux membres sans emploi qui savent le métier de rembourreur, et la séance est levée.

Essayez. Vous toussiez. Essayez le BAUMH RHUMAL et vous verrez. 7-1

IL RETOURNERA AU BAGNE. Son Honneur le juge Choquet, siégeant en cour des Sessions spéciales hier matin, a condamné un nommé Peter Higgins à 2 ans de pénitence sous une accusation de vol. Le prisonnier est un récidiviste qui était en liberté en vertu de la loi du "ticket of leave".

Elle était si Nerveuse qu'elle ne pouvait Reposer la Nuit. Elle souffrait de palpitation du cœur et de Manque d'Appétit. Essayez une tige de celles qui souffrent de cette manière.

Si vous les PILULES DE MILBURN pour le Cœur et les Nerfs, vous guérirez. Elles sont vendues par le Dr. J. C. Milburn, 100, rue de la Montre, à Montréal.

MUTUALITE. Cette imposante succursale avait jeudi dernier sa première assemblée hebdomadaire. Après les affaires de routine, M. le président Marcel Fontaine...

Le Rév. M. Sénécal, curé à la cathédrale, qui souffrait depuis deux semaines d'une indigestion assez sérieuse, nous a écrit hier par un courrier spécial, après avoir passé ces deux semaines en repos chez M. le curé d'A. St-Vale.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

—M. le notaire F. C. Desautels procédera, au domicile de feu François Sasseville, au décès de ce dernier.

Le vieux Cigare fiable de 5 cts, fait à la main. Egal de n'importe quel Cigare de 10 cts.

Au Palais de Justice. Liste des causes inscrites dont l'appel a lieu ce matin à la salle d'audience No. 24.

L'HON. JUGE TELLIER. Onétime Sarrasin c. Orlando V. Norcross. Jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur \$250 de dommages pour un bras et le demandeur s'est fait passer alors qu'il travaillait au service du défendeur le 3 juillet 1901.

Le Bateau-des-Sorcieres

pecher en attendant. Toute la nuit encore, il dut rester avec les Douarnénéziens, comme s'il eût fait partie de leur équipage, pour ne pas éveiller les soupçons chez les liens, dont fort peu, heureusement, le connaissait.

Feuilleton du Journal

quelque port de la côte, puis celui de celle qui était fermé. Il rencontra le patron du bateau de Douarnenez, qui l'informa que le "Sorcier" avait gagné Morlaix.

Le Bateau-des-Sorcieres

pecher en attendant. Toute la nuit encore, il dut rester avec les Douarnénéziens, comme s'il eût fait partie de leur équipage, pour ne pas éveiller les soupçons chez les liens, dont fort peu, heureusement, le connaissait.

Le Bateau-des-Sorcieres

pecher en attendant. Toute la nuit encore, il dut rester avec les Douarnénéziens, comme s'il eût fait partie de leur équipage, pour ne pas éveiller les soupçons chez les liens, dont fort peu, heureusement, le connaissait.

Le Bateau-des-Sorcieres

pecher en attendant. Toute la nuit encore, il dut rester avec les Douarnénéziens, comme s'il eût fait partie de leur équipage, pour ne pas éveiller les soupçons chez les liens, dont fort peu, heureusement, le connaissait.

Le Bateau-des-Sorcieres

pecher en attendant. Toute la nuit encore, il dut rester avec les Douarnénéziens, comme s'il eût fait partie de leur équipage, pour ne pas éveiller les soupçons chez les liens, dont fort peu, heureusement, le connaissait.

AMUSEMENTS

ACADEMIE... Toute cette semaine, Matinée, Mercredi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

FRANÇAIS... Matinée, Mercredi, Jeudi et Samedi. CETTE SEMAINE: Le programme à succès.

THEATRE DES NOUVEAUTES... Tel. 301. Est 1935. Matinée, Samedi. SERGE PANINE.

PROCTOR'S... QUATRE SOIRS SEULEMENT. Commençant Mercredi le 15 mars.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS... 1440 Ste. Catherine. Tel. 301. Est 1935.

LA GRACE DE DIEU... (Par A. Franery). Avec la Troupe du THEATRE NATIONAL.

THEATRE ROYAL... Tous les après-midi et soirs. "THE JAMES BOYS IN MISSOURI".

THEATRE DE L'OPERA COMIQUE... Matinée, Samedi, Dimanche. "LA PERICHOLE".

MAGASIN A LOUER... Coin St-Hubert et Marianne, avec trois appartements.

AVIS... Toutes les créances actives que possèdent les sociétés commerciales.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Dans le Cour de la Cour de District.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

SPORT

ACADEMIE... Toute cette semaine, Matinée, Mercredi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

FRANÇAIS... Matinée, Mercredi, Jeudi et Samedi. CETTE SEMAINE: Le programme à succès.

THEATRE DES NOUVEAUTES... Tel. 301. Est 1935. Matinée, Samedi. SERGE PANINE.

PROCTOR'S... QUATRE SOIRS SEULEMENT. Commençant Mercredi le 15 mars.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS... 1440 Ste. Catherine. Tel. 301. Est 1935.

LA GRACE DE DIEU... (Par A. Franery). Avec la Troupe du THEATRE NATIONAL.

THEATRE ROYAL... Tous les après-midi et soirs. "THE JAMES BOYS IN MISSOURI".

THEATRE DE L'OPERA COMIQUE... Matinée, Samedi, Dimanche. "LA PERICHOLE".

MAGASIN A LOUER... Coin St-Hubert et Marianne, avec trois appartements.

AVIS... Toutes les créances actives que possèdent les sociétés commerciales.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Dans le Cour de la Cour de District.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

PROVINCE DE QUEBEC - DISTRICT DE MONTREAL... Cour Supérieure.

HOCKEY

Par un concours de circonstances malheureuses Montréal dut céder le championnat senior du hockey au club de la capitale.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

Le Shamrock glissa dans les eaux au milieu d'applaudissements prolongés.

A la Chambre des Communes

M. McLean interpellé de nouveau le gouvernement au sujet de Sir O. Mowat

Sir Wilfrid s'excuse des paroles désobligeantes qu'il a adressées la veille au député de York-Est

(De notre correspondant spécial.)

Ottawa, 17.—Sur la motion de former la chambre en comité des subsides, M. W. F. McLean a pris la parole pour demander au gouvernement.

13 mars, bill intitulé "Acte modifiant l'acte de Tempérance du Canada."

13 mars, bill intitulé "Acte modifiant l'acte de élections fédérales provinciales 1900."

13 mars, bill intitulé "Acte modifiant l'acte des chemins de fer."

13 mars, bill intitulé "Acte à l'effet de faciliter le règlement des conflits, en ce qui concerne les ouvriers de chemin de fer."

AVIS DE MOTION

Sir WILFRID LAURIER proposera vendredi que la chambre siège en comité pour étudier son bill sur l'immigration chinoise.

M. TAYLOR demandera, jeudi, combien a coûté le recensement jusqu'au premier mars 1933, et combien cela coûtera-t-il pour le terminer?

M. ROCHE, de Marquette, demandera jeudi à M. le Ministre de la justice a-t-il été rapporté correctement dans le "Hansard" du 21 février 1932.

M. GUTHRIE présentera, jeudi, un bill amendement l'acte des chemins de fer.

M. SPROULE demandera, jeudi, copie des documents relatifs à la proposition des homesteads de W.-W. Fitzgerald, de Grenfell, Assiniboia.

BILLS PASSES EN PREMIERE LECTURE

Les bills suivants ont passé leur première lecture.

UN PROJET DE LOI ENIGMATIQUE

Les autorités municipales ont la puce à l'oreille à propos du bill que M. R. Bickerdike présente actuellement à la Législature provinciale.

M. Robert Bickerdike, M.P., son genre, ses deux fils et un ami demandent à la législature de Québec une charte à l'endroit de laquelle la ville desire faire des réserves.

M. Bickerdike et ses associés ont oublié de dire dans leur bill, dans la province de Québec, ils ont l'intention d'exercer les droits et les pouvoirs considérables qu'ils demandent.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

Le but de cette compagnie est d'établir des parcs à bestiaux et des abattoirs dans les paroisses locales, qui pour l'exportation, les produits et les services demandent sont énumérés comme suit à l'article 3 du bill.

"J'VAIS TE CASSER LA GUEULE!"

Jolie phrase que celle-là, n'est-ce pas? Dans une assemblée publique tumultueuse, vous entendez quelquefois des voyous formuler ainsi leur dernier argument.

Des matelots évinés ou des pochards égarés arrivent aussi cette expression familière pour eux.

Cependant, nos premiers ministres en ont avens en beaucoup de fois, la tradition a toujours été de ne pas répondre aux arguments de l'opposition par des coups de poins.

Mais ce siècle a vécu et le nôtre commence.

Sous le règne bienfaisant du très honorable S. Parent, un premier ministre de la province de Québec répond à l'argument que le maire devrait être élu par les contribuables en refusant de lui faire cette motion en lui disant: "Mon maudit, j'vais te casser la gueule!"

Nous nous occupons au comité des bills privés du "bill" de la cité de Québec.

Il y a de tout à dédaigner. D'abord le maire demande au premier ministre l'autorisation d'emprunter \$100,000. Nous voulons qu'on nous dise en chiffres ronds ce qu'on veut en faire de cet argent.

Qu'est-ce que c'est que ça, demande-t-on à M. Chouinard, l'avocat de la corporation. — Oh! rien, c'est pour liquer le maire. — Mon maudit, j'vais te casser la gueule! — Ça, c'est le droit de faire passer par les tribunaux, les résolutions du conseil de ville. Mais, il y a peut-être des droits acquis, des causes pendantes.

Il répond-on que ça, demande-t-on à M. Chouinard, l'avocat de la corporation. — Oh! rien, c'est pour liquer le maire. — Mon maudit, j'vais te casser la gueule! — Ça, c'est le droit de faire passer par les tribunaux, les résolutions du conseil de ville. Mais, il y a peut-être des droits acquis, des causes pendantes.

Non, non, s'écrie M. Parent lui-même, ne le venez pas cela, moi!

Allons, allons, qu'est-ce qu'il y a donc? — On parle, on cherche, on insiste et finalement on trouve ce qui est possible. — Ça, c'est le droit de faire passer par les tribunaux, les résolutions du conseil de ville. Mais, il y a peut-être des droits acquis, des causes pendantes.

Mais voici une autre clause. Un nommé Boillard a poursuivi pour les subsides votés pour le pont. Il a perdu, mais M. Parent a peur qu'il aille en appel et il met une clause pour dire que c'est lui qui est la Cour d'Appel, et qu'il décide que Boillard n'aura pas le privilège des plaideurs ordinaires. Encore ici le maire fait appel à sa majorité qui s'incline toujours.

Mais voici que le maire va succomber. Le bill veut faire payer les bateliers qui amènent de la pierre à Québec.

La M. Taschereau, qui a des bateliers au Château-Richer et ailleurs, ne veut plus. — Voilà l'histoire dans le cabinet.

Elle ne sera pas longue, M. Taschereau en sait trop long. M. Parent ne lui fera pas de peine. Le maire se leve et il va voter pour la clause, mais ses amis sont libres.

Libres? oui, pour ce qui est de trouver ça bon. Dans tous les cas, ils ont compris, et Château-Richer l'importe sur Québec.

Sous prétexte de donner de l'argent à l'Université, dont on ne donne pas le nom dans la clause, M. Parent fait étendre les pouvoirs qu'il a de déléguer l'argent de la ville à son gré.

Enfin, je suppose une clause à mon tour. Le maire a fini de laver son linge sale. Je suis citoyen de Québec, je dois avoir le droit de faire une suggestion.

Je suppose donc que le maire soit élu par le peuple, comme à Montréal, comme à Toronto!

Misère humaine! — Moi qui croyais avoir fait un bon coup!

Voilà un homme qui se précipite sur moi le poing levé, qui m'assure que si je ne retire pas ma motion, il va me casser la "gueule!"

C'est le maire de Québec et le premier ministre de la Province!

M. Ernest Roy, député de Montmagny, n'ayant pas de canot de fortune sous la main, essaie par la persuasion de calmer le député. — Mais la Seigneurie a perdu la boule! Elle commande à M. Gardin, le président du comité, de signer le bill sans s'occuper de la motion.

M. Gardin obéit, comme de raison! Et voilà la bête féroce qui s'avance de nouveau vers moi frémissant et les poings levés.

Je ne suis pas un puzilliste! Mes parents ont négligé cette partie de mon éducation.

Je me suis croisé les bras et j'ai dit au personnage qui fumait: frappe-moi, "monseigneur", si vous l'osez, mais si vous menez, ni vous coupes de poing ne m'empêcheront de remplir mon devoir.

Le "monseigneur" n'a pas osé frapper, mais il a crié, hurlé, tempêté. Les spectateurs présents levaient les épaules et disaient: Quand on pense que c'est "ça" qu'on a comme premier ministre, un fier-bras.

Eh bien, oui, c'est ça!

LOUIS-P. PELLETIER

NOS PRIMES

Découpez le coupon ci-dessous en découpant le nom de JOURNAL et conservez-le. Avec dix de ces coupons, vous pouvez vous procurer votre portrait en couleur ou au gravure noir, ainsi qu'une gravure de poing ou un portrait en couleur.

Des matelots évinés ou des pochards égarés arrivent aussi cette expression familière pour eux.

Cependant, nos premiers ministres en ont avens en beaucoup de fois, la tradition a toujours été de ne pas répondre aux arguments de l'opposition par des coups de poins.

Mais ce siècle a vécu et le nôtre commence.

Sous le règne bienfaisant du très honorable S. Parent, un premier ministre de la province de Québec répond à l'argument que le maire devrait être élu par les contribuables en refusant de lui faire cette motion en lui disant: "Mon maudit, j'vais te casser la gueule!"

Nous nous occupons au comité des bills privés du "bill" de la cité de Québec.

Il y a de tout à dédaigner. D'abord le maire demande au premier ministre l'autorisation d'emprunter \$100,000. Nous voulons qu'on nous dise en chiffres ronds ce qu'on veut en faire de cet argent.

Qu'est-ce que c'est que ça, demande-t-on à M. Chouinard, l'avocat de la corporation. — Oh! rien, c'est pour liquer le maire. — Mon maudit, j'vais te casser la gueule! — Ça, c'est le droit de faire passer par les tribunaux, les résolutions du conseil de ville. Mais, il y a peut-être des droits acquis, des causes pendantes.

Non, non, s'écrie M. Parent lui-même, ne le venez pas cela, moi!

Allons, allons, qu'est-ce qu'il y a donc? — On parle, on cherche, on insiste et finalement on trouve ce qui est possible. — Ça, c'est le droit de faire passer par les tribunaux, les résolutions du conseil de ville. Mais, il y a peut-être des droits acquis, des causes pendantes.

Mais voici une autre clause. Un nommé Boillard a poursuivi pour les subsides votés pour le pont. Il a perdu, mais M. Parent a peur qu'il aille en appel et il met une clause pour dire que c'est lui qui est la Cour d'Appel, et qu'il décide que Boillard n'aura pas le privilège des plaideurs ordinaires. Encore ici le maire fait appel à sa majorité qui s'incline toujours.

Mais voici que le maire va succomber. Le bill veut faire payer les bateliers qui amènent de la pierre à Québec.

La M. Taschereau, qui a des bateliers au Château-Richer et ailleurs, ne veut plus. — Voilà l'histoire dans le cabinet.

Elle ne sera pas longue, M. Taschereau en sait trop long. M. Parent ne lui fera pas de peine. Le maire se leve et il va voter pour la clause, mais ses amis sont libres.

Libres? oui, pour ce qui est de trouver ça bon. Dans tous les cas, ils ont compris, et Château-Richer l'importe sur Québec.

Sous prétexte de donner de l'argent à l'Université, dont on ne donne pas le nom dans la clause, M. Parent fait étendre les pouvoirs qu'il a de déléguer l'argent de la ville à son gré.

Enfin, je suppose une clause à mon tour. Le maire a fini de laver son linge sale. Je suis citoyen de Québec, je dois avoir le droit de faire une suggestion.

Je suppose donc que le maire soit élu par le peuple, comme à Montréal, comme à Toronto!

Misère humaine! — Moi qui croyais avoir fait un bon coup!

Voilà un homme qui se précipite sur moi le poing levé, qui m'assure que si je ne retire pas ma motion, il va me casser la "gueule!"

C'est le maire de Québec et le premier ministre de la Province!

M. Ernest Roy, député de Montmagny, n'ayant pas de canot de fortune sous la main, essaie par la persuasion de calmer le député. — Mais la Seigneurie a perdu la boule! Elle commande à M. Gardin, le président du comité, de signer le bill sans s'occuper de la motion.

M. Gardin obéit, comme de raison! Et voilà la bête féroce qui s'avance de nouveau vers moi frémissant et les poings levés.

Je ne suis pas un puzilliste! Mes parents ont négligé cette partie de mon éducation.

Je me suis croisé les bras et j'ai dit au personnage qui fumait: frappe-moi, "monseigneur", si vous l'osez, mais si vous menez, ni vous coupes de poing ne m'empêcheront de remplir mon devoir.

Le "monseigneur" n'a pas osé frapper, mais il a crié, hurlé, tempêté. Les spectateurs présents levaient les épaules et disaient: Quand on pense que c'est "ça" qu'on a comme premier ministre, un fier-bras.

Eh bien, oui, c'est ça!

LOUIS-P. PELLETIER

Un Set pour le Garçon ou la Fille

Deux magnifiques cottages en pierre et briques solides, situés rue Beaucourt, 624 et 64, high class, avec toutes les améliorations modernes.

Un Docteur à la Maison! STANTON'S PAIN RELIEF

PURE LESSIVE PULVERISÉE DE GILLET LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTÉ. E. W. GILLET COMPANY LIMITED

Le Yacht

LES QUILLES

LES VIEUX DE LA VIEILLE

TROT ET AMBLE

LA DAME

LA BOXE

LA BOXE

LA BOXE

LA BOXE

LA BOXE

LA BOXE

LA BOXE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

LES VIEUX DE LA VIEILLE

Scroggies

LE MAGASIN QUI DONNE LE TON!

NOUVELLES MARCHANDISES POUR LE PRINTEMPS

Dans tout le magasin on dispose les nouvelles marchandises. Notre salle où on les reçoit est remplie jusqu'à faire des nouvelles marchandises, en attendant qu'on les mette sur nos tablettes, et les envois démontrent qu'il y a encore des chances de nouvelles marchandises en route pour notre magasin. Jamais auparavant nous n'avons été en mesure d'exposer tant de nouvelles marchandises de printemps au même temps et avec tant d'avantage. Nous sommes plus que jamais anxieux de vous plaire et d'avoir un stock digne de ce magasin.

ETTOFFES A ROBES!

Nouvelle importation d'étoffes floconnées, pesantes et de pesanture moyenne pour robes, pure laine, dans les couleurs sobres de vert, gris, drab, brun, bleu marine, etc. 45 pouces de largeur. Spécial, la verge, \$1.50. Belle qualité de riche Créoline Mohair noir jais, cette étoffe est garantie sous trois rapports: pure laine; ne se lustrera pas, 44 pouces de largeur. Spécial, la verge, \$1.00. Drap Canova Etamine de pesanture moyenne, pure laine, dans toutes les couleurs sobres pour cette saison, gros tissu en fil assorti, 44 pouces de largeur. Spécial, la verge, \$1.00. Nous avons également un assortiment complet de toutes les nuances en drap Venetie imperméable, pour manteaux complets et jupes de dames, 54 pouces de largeur. Depuis \$1.35 à \$2.00.

Mousselines et Indiennes à Robes

Très grande variété d'indiennes anglaises de couleur vive, fini pur, dans tous les styles et couleurs. Spécial, la verge, \$0.85 à 1-2c. Galates et Ducks pour habillements de garçonnets, blouses, etc., jolies rayures de toutes couleurs garanties vives, la verge, 12 à 2c. et 2-3c. Une qualité extra spéciale de pur linon blanc, 40 pouces de largeur, à la verge, \$1.00. Notre section de la lingerie est certainement la plus riche pour la prochaine saison, nos tissus comprennent les Oxford et chevilles blancs unis et de couleur, mousselines et ouvrages, plissés rayés de fantaisie, draps, mousselines de fantaisie, de toutes sortes, mousselines à rayures de soie, etc., etc.

TOILES! TOILES!

Nous avons reçu 100 nappes de table en toile de damas irlandaise et blanche en les apprêtées secondes de fabrication, la majorité, cependant, est parée, elles ne resteront pas longtemps en magasin à ces prix. Dimension, verges: 2 x 2, 2 x 2 1/2, 2 x 3, 2 x 3 1/2. Chacune: \$1.48, \$1.95, \$2.25, \$2.75.

Cache-Corsets en Cambrai pour Dames, Aujourd'hui... 45c

Jupes de Robes de \$6.00 pour Dames, Aujourd'hui... \$4.00

Robes de Nuit de 75c, Aujourd'hui, 45c

Extra Spécial en CHAUSSURES! Aujourd'hui

Grand Bon Marché en Jupons de Sateen

Offres Spéciales au Sous-Sol

Jupons de \$3.00 pour \$1.35

25 douzaines de robes à trine en acier émaillé, pour écouler à 1-2c

25 douzaines de paniers à fleurs avec broche pour suspendre, de formes assorties. Régulier, 18c à 20c

10 douzaines de beaux balais de tapis, vendus ordinairement à 18c. Pour écouler à 12 1/2c

...EPICERIES...

Beurre de crème	Régulier, 25	Spécial, 22 1/2	Pois tendus, 8	Régulier, 30	Spécial, 25
Le meilleur tal-poca Perle	35	25	Poudre de sa-von 7 paquets	35	25
Riz Patna poli, 4 livres	30	25	Dattes Impérial, 3 paquets	30	25

COMMANDES PAR LA POSTE OU TELEPHONE PROMPTEMENT EXECUTEES

Scroggies

Rues Ste-Catherine et Université.

INCENDIE DESASTREUX PAR L'EXPLOSION D'UNE CARTOUCHE

Un grand nombre d'animaux périssent. Cowansville, Qué. 17-11 y a eu un incendie désastreux la nuit dernière à la ferme de M. Léonard Bédard, à Iron-Hill, et le plus grand étard du district a été entièrement détruite. Avec elle ont brûlé, cent vaches, dix-sept chevaux, soixante cochons, et une grande quantité de foin. Il y a peu d'assurance.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Il inaugure son service transatlantique à la mi-avril.

Londres, 17.—La compagnie du Pacifique Canadien inaugure son nouveau service transatlantique par le départ du "Lake Champlain", de Liverpool, le 14 avril. Après cela les steamers quitteront Liverpool tous les mardis. Le service ne sera pas seulement un service de fret, comme on l'avait supposé, mais transportera des passagers de première, deuxième et troisième classes. Les passages pour la première traversée se vendent rapidement.

MEDICAMENT REPARATEUR

VIN MORIN CRISO-PHATES 18-25

Le Jubilé du Couronnement

ECHOS DE LA BRILLANTE ET MAGNIFIQUE CEREMONIE RELIGIEUSE A LAQUELLE IL A DONNE LIEU DANS LA VILLE ETERNELLE

Elle a été l'un de ces grandioses et émouvants spectacles qui ne se voient qu'à Rome,—et à Saint-Pierre

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en reproduisant, en un résumé télégraphique publié par le "Gaulois", de Paris, des cérémonies grandioses auxquelles a donné lieu la célébration du 25^e anniversaire du couronnement du grand Pontife qui préside, de si admirable façon, le gouvernement de l'Eglise catholique.

Rome, 3 Mars.

Je viens d'assister à la plus belle fête religieuse que l'on ait vue depuis trente-deux ans, et l'événement dans Rome a été grand, à voir l'éclat de cette fête et l'enthousiasme des Romains aussi bien que des catholiques étrangers venus de toutes les parties du monde.

Malgré la pluie, qui n'a pas cessé de la nuit et de la matinée, malgré les ordures sévères de la police et des troupes italiennes qui ne laissent pas arriver toutes les voitures, la basilique, et obligent les porteurs de cartes à marcher sous la pluie, pas un invité n'a manqué à l'appel et l'on avait distribué plus de soixante mille cartes d'entrée aux tribunes ou aux places de la grande nef et des bas-côtés.

Des sept heures et demie du matin, à l'ouverture des portes, le peuple était là et s'engouffrait dans la basilique se plaçant où il pouvait. Mais bientôt il fallut arrêter ce flot. Le Borgo est plein d'animation depuis quatre heures du matin et les troupes italiennes sont rangées depuis le pont Saint-Ange jusqu'à la place Saint-Pierre. Immobiles sous la pluie qui tombe à torrents.

A l'intérieur, la basilique est dans toute sa magnificence de grands jours. Les grands piliers de la nef sont recouverts de damas cramoisi, depuis le piédestal jusqu'au chapiteau. La grande nef est divisée par une double palissade de recouvertes de velours rouge, laissant un large passage au centre pour le cortège papal.

Un immense vélum de damas rouge lamé d'or entoure une partie de la nef de droite, depuis la chapelle du Sacrement jusqu'à celle de la "Pieta", pour en faire une sorte de sacristie où se préparera le cortège.

Des draperies ont été tendues à l'autel de la Confession. Sur l'autel on a placé les magnifiques candelabres ciselés par Benvenuto Cellini sur les dessins de Michel-Ange et sur les marches de l'autel on a mis les tapis réservés aux fêtes pontificales.

Au fond de la basilique, devant la chaire de Saint-Pierre, se dresse le trône pontifical à fond d'argent, avec bordures de velours rouge et broderies d'or. Au-dessus, le baldaquin aux armoiries des Pècci. Des anges d'or soutiennent les draperies de damas rouge lamé d'or, depuis le trône jusqu'aux grands piliers.

A gauche et à droite, les tribunes réservées aux souverains et aux princes, aux envoyés extraordinaires, au corps diplomatique, au patriarche romain, celui du grand maître souverain de l'ordre de Malte, précédée des bancs où prendront place les chevaliers de Malte, la tribune de la chambre pontificale et celle des camériers de cape et d'épée.

Dans la tribune royale, on remarque: la princesse royale de Suède, la grande-duchesse Pauline de Saxe-Weimar, la grande-duchesse de Mecklenbourg, le prince de Liechtenstein, le prince Max de Bade, la comtesse de Trani, le duc de Parme, le prince Mirko de Montenegro.

Elle est utile, car pendant les longues heures d'attente, de huit heures à minuit à onze heures, les lions s'agitent et se presse, surtout dans les parties réservées au public sans cartes, et des femmes s'évanouissent à moitié étouffées. On vient rapidement à leur secours, et tout se passe avec un ordre merveilleux.

Cette cérémonie jubilaire contraste singulièrement, par sa solennité, avec le couronnement du Pape, qui eut lieu, il y a aujourd'hui vingt-cinq ans, presque en secret, dans la chapelle Sixtine. C'est qu'alors M. Crispien de Tornielli, ministre et chef de tous les moyens à compromettre le nouveau Pape, soit dans un sens, soit dans un autre.

La sélection du Pape avait été notifiée à tous les gouvernements, sauf au gouvernement italien, et le moindre acte solennel pouvait être mal interprété. Aujourd'hui, sans faire un pas, presque en secret, dans la chapelle Sixtine, Léon XIII peut et toute tranquillité rester souverain dans la basilique pontificale. Il n'y a plus de troubles à craindre.

Cérémonie unique en son genre, car les seuls Papes qui aient vu "les années de Pierre" sont Pie IX et Léon XIII, et Pie IX laissa dans l'ombre ce jubilé qui arrivait en 1871, presque au lendemain de l'occupation de Rome par les Italiens.

Deux heures et demie.—On ferme les portes de la basilique, qui est comble. Et la foule, bruyante et gaie, continue à s'agiter dans le Borgo et le Transtevere, regrettant de ne pouvoir assister à la fête et se bornant, depuis des heures, à regarder passer les carrosses, les brillants uniformes du corps diplomatique, les cardinaux en robe rouge, les évêques en violet, et les "monsignori" en "habito paonazzo".

Onze heures.—Un remous passe dans la foule bruyante qui remplit la basilique. Toutes les têtes se tournent vers le passage par lequel doit arriver le Pape.

Mais on ne le verra pas encore. Il descend la "scala regia" dans sa chaise à porteurs, la portantina, entouré des gardes nobles et des dignitaires de la Cour pontificale. Mais on le conduit aussitôt dans l'espace réservé entre la grande nef et la chapelle de la "Pieta".

Là, l'attendent le cardinal Rampolla et le chapitre de Saint-Pierre, et près de cinquante cardinaux en longue robe rouge, qui tous s'inclinent devant le Souverain Pontife, au moment où il sort de sa chaise.

Là aussi les archevêques et les évêques et toutes les personnes qui doivent venir par ce cortège.

Le Pape, tout en blanc, s'agenouille un instant à la chapelle du Saint-Sacrement, et revêt ensuite le pluvial, la chape d'or. On lui place sur la tête la tiare, le "corno", que les catholiques ont appelé "corno" et qui, tout en or, porte les trois couronnes ornées de pierres précieuses.

On dit que le Pape, recevant hier, au Vatican, cette affluence extraordinaire de cardinaux, leur aurait dit avec un doux malin: "C'est admirable, mais je suis heureux, messieurs les cardinaux, de voir si nombreux." Vous êtes si nombreux qu'on dirait vraiment que nous voilà réunis pour un concile!

Le mot à court les salons de Rome, et c'est à cet instant que le Pape, avec lequel Léon XIII répond à la pensée de ceux qui croient à sa mort prochaine.

sentant les cantons catholiques de la Suisse. Derrière la "sedes" les "habell", les grands éventails de plumes blanches, souvenir de la dignité impériale des Césars, portés par des créoles dont l'un est Français. Des massiers ferment le cortège, avec la garde palatine et les gendarmes.

La "sedes gestatoria" est nouvelle; elle a été offerte au Pape par souscription; c'est une œuvre des plus artistiques, avec le trône aux armes de Léon XIII, surmonté de la colombe. Cependant la procession contourne la Confession de Saint-Pierre, et les acclamations continuent: "Vive le Pape-Roi!" qui défilait au gouvernement italien, et qui retentit aussi bien dans la foule populaire que dans les tribunes réservées.

Les femmes agitent leur mouchoir de dentelle, et les hommes lèvent leur chapeau en acclamant le Pape. Léon XIII n'est plus un être humain. Ses yeux brillants et son sourire semblent avoir concentré tout ce qu'il a de vie. Le corps amaigri disparaît dans la chape d'or. Ce n'est plus qu'une âme qui plane et qui béat.

Les "sedarij" s'arrêtent devant l'autel de la Confession, tandis que cardinaux et évêques vont à leur place et le Pape descend de sa chaise pour s'agenouiller et prier un instant. Puis il se place sur son trône, au fond de l'abside, entouré des hauts dignitaires de la Cour.

Les chanteurs de la Sixtine, dirigés par l'abbé Perosi, entonnent maintenant du haut de leur loggia le chant: "Tu es Petrus." Le coup d'oeil est unique au monde. C'est un tableau des plus colorés et d'une magnificence sans égale, où l'or et le rouge dominent parmi les marbres, les tentures et les ors de la basilique.

Le Pape dépose alors la tiare, symbole de souveraineté, pour prendre la mitre réservée aux cérémonies religieuses, et la messe commence.

C'est le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, comme doyen des cardinaux de l'ordre des prêtres présents à Rome, qui célèbre la messe chantée, assisté de trois chanoines des trois grandes basiliques: Saint-Pierre, Saint-Jean-de-Latran et Sainte-Marie-Majeure.

Et les cardinaux, quittant leurs stalles, s'avancent, s'inclinent, avec leurs robes traînantes, vers le trône pontifical, pour s'agenouiller, un à un devant le Souverain Pontife, et faire acte d'obédience, comme au jour du couronnement. C'est d'ailleurs le seul acte qui, avec le cortège, rappelle cette cérémonie.

De sa place, le Pape participe à la messe, en récitant à voix haute, les prières. Les chœurs entonnent: "Ecce dies quam fecit Dominus" et le "Gloria pro Pontifice nostro", composé par l'abbé Perosi.

Mais voici l'événement. Une petite clochette à sonnet se fait entendre. Toutes les têtes se courbent et des hauteurs du dôme les trompettes d'argent répandent sur la foule prosternée leur fanfare mystique et triomphale. Rien n'égale la grandeur de ce moment suprême où le Pape lui-même s'incline et s'humilie devant la présence impalpable de Celui qui tous adorent et ont acclamé dans la personne de son représentant.

Midieu de la messe est terminée. Léon XIII se lève et entonne d'une voix encore claire et vibrante "Te Deum", qui continue toute l'assistance dans un élan de foi, tandis que la foule, sur l'énorme édifice, les cloches et les trompettes, les voix claires et dans le chœur, c'est le bruit prolongé de toutes les cloches de Rome, des quatre cents églises qui répondent à l'appel de la basilique.

C'est ainsi que le Pape reprend la tiare et remonte sur la "sedes gestatoria". Et le cortège, dans le même ordre de file à travers la vaste nef au milieu des acclamations sans fin.

LA CIE S. CARSLY, LIMITEE

Reo Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 18 Mars 1903

MANTEAUX DE DAMES

Nous offrons au Grand Magasin le choix le plus considérable possible. Vous pouvez avoir une robe de chambre de différents prix variant de \$5 à \$50. Manteau noir Mode Carlo, sans col, en velours, garni de tresse de fantaisie, boutons dorés, avec manchettes, boutons en bronze. \$7.50. Manteau en tweed de fantaisie, sans col, revers en drap uni, application de tresse de fantaisie, boutons dorés, boutons en bronze. \$8.75. Manteau 3-4 en tweed mélangé, dos ample, manches évasées en soutane, collets doubles, collet en drap uni et revers vertes, brunes et rouges, boutons à boutonnières, boutons pour dames. \$10.50. Manteau tulle, noir, triple collette, collet militaire, bande en arrière, manches évasées, boutons en fantaisie, parti de tresse, doublé de satin fermier. \$12.75.

NOUVEAUX CHALIS...

Nous vivons et songeons continuellement à nous procurer de nouveaux tissus de nouveaux dessins et de nouvelles nuances. Les dernières étoffes que nous avons reçues montrent les succès obtenus par les dessinateurs et du tonnerre nouveauté. Il vous faudrait aller bien loin pour trouver de plus beaux châlis que ceux que nous avons offerts au Grand Magasin. Nouveaux châlis tchéfés, pure laine, couleurs: bleu, rose, rouge bleu pâle, royal, bleu marine et noir, tous avec pois blancs. La verge. \$3. Nouveaux châlis fleurs de fantaisie, pure laine, nouveaux dessins, beaux variétés de couleurs: mauve, bleu pâle, rose, gris perle, royal, rouge, vert pâle et bleu marine. La verge. \$4.20. Nouveaux châlis de couleur, pure laine, bleu pâle, rose, ciel, beige, gris perle, royal, bleu marine, rouge et noir, tous avec pois blancs bordures de fantaisie, la verge. \$4.40.

TAPIS EN UNE

SPLENDIDE SERIE DE COULEURS

Figurez-vous si cela vous est possible, la quantité et le choix des tapis disponibles en arceau et vous serez étonnés de comprendre jusqu'à un certain point la préférence que nous accordons à nos tapis de Grand Magasin. Valeur de fantaisie, parti de tresse, double de satin fermier, la beauté. En deux nuances vertes, rouges et bleues, boutons en fantaisie, boutons pour dames. \$1.30. C'est pratiquer la saine économie, que de se servir de ces tapis, car alors les années s'écoulent sans les beautés du dessin et des couleurs et elles ne restent pas le tapis hors de service.

COSTUMS

Nouveaux costumes de printemps, en tweed mélangé, bleu et bleu, manches évasées de collet, bordes de tresse de fantaisie, jupes unies en pointe, pour enfants de 2, 4 et 12 ans. Prix suivant la grandeur: \$5.00, \$5.40 et \$5.80.

POELES A GAZ

Justement ce qu'il vous faut ce printemps, double brûleur à flamme bleue, tube en acier poli. 1 brûleur. 2 brûleurs. 3 brûleurs. \$1.20. \$2.30. \$3.40. Fini plaqué nickel. 3 brûleurs. \$1.50. \$2.75. \$3.75.

LE COUT DES VETEMENTS

DES GARÇONNETS

sera considérablement réduit si vous achetez au Grand Magasin aux prix réduits, ou si vous profitez des réductions annoncées fréquemment. Habituellement de printemps avec blouse russe, très bonnes nuances de brun, blanc, roses fines, collets de velours et boutons dorés, boutons doublés en satin fermier, pantalons forme d'homme avec boutons dorés. Le vêtement à la mode pour garçonnets. Spécial. \$4.80.

Modèles de Printemps dans les CHAPEAUX D'HOMMES

Nouveaux chapeaux de printemps pour hommes, beaux genres et garçonnets. Formes Berry et Panama en feutre de loureux gris. Les fourrures, la qualité et la forme en font la coiffure idéale de la saison. Prix spécial. \$1.65.

BONNETERIE

La qualité et le prix s'harmonisent. Bas de cachemire noir, chevilles brodées pour dames, la paire. \$2. Bas de cachemire noir uni, pour dames, la paire. \$1.50. Bas en soie plissée noire, uni, pour dames, la paire. \$1.50. Bas de soie noire tulle, chevilles dentelées, pour dames, la paire. \$1.25.

BERCEUSES DE NOURRICES

30 berceuses de nourrices, dossier élevé sculpté en relief, contours de fantaisie, vendus régulièrement à \$1.30. Notre prix spécial. \$1.10.

LA CIE S. CARSLY, LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

CIRCUAIRE DE LA COMPAGNIE ALLAN

Londres, 17.—Une circulaire de la compagnie Allan à ses agents montre le mouvement sans précédent de l'émigration au Canada. La circulaire annonce que les cinq steamers, commençant avec le "Cingriani" qui part le 15 mars, sont tous remplis et attendent d'arriver. Les steamers de nouveaux passagers les trois steamers suivants jusqu'au "Numedien", qui partira le 30 avril, sont presque remplis et les agents sont à l'œuvre de ne pas promettre de passages sans en avoir préalablement donné avis. Les steamers de la ligne Beaver sont aussi remplis jusqu'au 13 avril, alors que le Pacifique Canadien en prendra le contrôle. Les steamers de nouveaux passagers les trois steamers suivants jusqu'au "Numedien", qui partira le 30 avril, sont presque remplis et les agents sont à l'œuvre de ne pas promettre de passages sans en avoir préalablement donné avis. Les steamers de la ligne Beaver sont aussi remplis jusqu'au 13 avril, alors que le Pacifique Canadien en prendra le contrôle. Les steamers de nouveaux passagers les trois steamers suivants jusqu'au "Numedien", qui partira le 30 avril, sont presque remplis et les agents sont à l'œuvre de ne pas promettre de passages sans en avoir préalablement donné avis.

Boireau-chez la douairière. —Ca ne m'étonne pas contesse de lui ai recommandé d'être toujours poli, mais surtout avec les femmes qui ne sont plus jeunes.

VOTRE PORTRAIT

Découpez le coupon paraissant en dernière page du JOURNAL et conservez-le. Avec dix de ces coupons vous pouvez vous procurer votre portrait en couleur ou au crayon noir, ainsi qu'une gravure de salon ou un joli cadre à moitié prix. — Voyez les conditions ci-dessous.

Pour faciliter le travail de nos artistes et donner plus entière satisfaction à nos clients, nous avons résolu de ne plus accepter de portraits sur zinc, ni de petites photographies imparfaites ou à demi-faites.—Envoyez-nous une très bonne photographie, grandeur cabinet, le nombre de coupons et le montant requis, et vous recevrez dans un court délai un superbe portrait au crayon ou un portrait coloré, d'un fini parfait. Si vous commandez un portrait coloré, il faudra nous dire si la personne est brune ou blonde, d'un teint pâle ou coloré, indiquer la couleur des cheveux, des yeux, des habits, etc.—Les portraits grandioses seront les bustes de 16 à 20.

Si on désire faire un portrait en pied, ou placer deux figures sur le même carton il faudra payer double prix. Les personnes qui ne possèdent qu'une photographie imparfaite d'un parent défunt ou éloigné pourront nous envoyer ce portrait, mais nous ne pouvons leur garantir satisfaction.—le portrait au crayon devra être accepté même si il n'est pas parfait.—Nos gravures de salon sont les plus jolies sujets que vous puissiez vous procurer, même en payant cinquante à soixante cents dans le détail.—Nous les importons par plusieurs milliers à la fois; c'est pourquoi nous pouvons les donner à nos lecteurs à aussi faciles conditions. Nos encadrements de 75 cts valent au moins \$1.50 dans le détail. Nous les livrons à nos bureaux mais ne les expédions pas en dehors de Montréal.

VOICI NOS CONDITIONS:

- Pour un Portrait en Couleurs, 10 coupons du Journal et \$1.00
- Pour un Portrait au Crayon, 10 coupons du Journal et 60c
- Pour un Cadre chic et durable, 10 coupons du Journal et 75c
- Pour une Gravure de Salon, 10 coupons du Journal et 10c

Les personnes demeurant hors Montréal devront envoyer 25 cents extra pour l'expédition de chaque portrait et cinq cents extra pour l'expédition des images.—Nos gravures de salon sont: — La Boudesque, Nos chéris, L'Escapade, Le Pardon, Oranges et raisins, Sacré-Cœur de Jésus, Sacré-Cœur de Marie, St-Antoine de Padoue, St-Jean-Baptiste.

IL FAUT LES 10 COUPONS.

Nos lecteurs seuls ont le droit de bénéficier de ces avantages exceptionnels et il sera absolument inutile de nous envoyer des commandes sans nous envoyer les coupons requis.—Adressez toute communication:—Le "Journal", No 75 rue St-Jacques, Montréal.

Chirurgien-Dentiste. Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-Dentiste, 22 rue St-Laurent, Téléphone Main 2818, Montréal.

COMMERCES

Marché Ferme

Et actif, sous l'impulsion directe DE LA HAUSSE DU POWER

Beaucoup de discussion et d'intérêt à ce propos. Le Dominion Steel tire de l'arrière

(Des bureaux du "Journal").

Mardi 17 mars.

Le Montreal Power a fait tous les frais de la journée à la Bourse aujourd'hui, et a même décliné le Dominion Steel, qui pour avoir donné lieu à une activité assez grande, donne aussi des signes non équivoques d'épuisement et il a besoin de reprendre haleine. Quant au Power, la demande a pris un caractère particulier et l'activité est intense. Dans les cercles locaux on discute vivement l'incident du jour et on admet généralement la possibilité d'une grosse opération financière, comme devant, dans un bref délai, révolutionner les conditions de l'industrie de l'éclairage et de la force motrice dans le district de Montréal.

La hausse du Power de 94 à 97 1/4 aujourd'hui à l'appréciation rationnelle d'une combinaison fort à son avantage et nous n'hésitons pas à penser, comme du reste nous n'avons pas cessé de le répéter, que le Power peut être recherché comme placement de portefeuille de premier ordre, outre que les évolutions fréquentes du titre offrent des chances d'opérations très fructueuses.

Le Power débuta ce matin en progression de 1 1/4 à 95 1/4, passa à 96, puis 97, recula à 96 3/4, remonta à 97 1/4 et finissant alors sous le poids de fortes réalisations de bénéfices retourna à 96 pour clôturer ferme à 96 1/4, en hausse de 2 1/4 net sur hier.

Le Dominion Steel ouvrit à 37, grâces à la hausse de la demande et faisant sans cesse plus loin et faisant définitivement au second plan, flotta de 36 3/4 à 36 1/2, clôturant soutenu à ce dernier niveau. Les actions préférées ont néanmoins décliné beaucoup de fermeté et se sont vendues de bonne heure à 85 en hausse de 3 1/2 sur hier et 345,000 de débentures se sont négociées de 79 3/8 à 81 1/2.

Le Coal monte de 1-2 à 121-1-2. Le Pacifique Canadien a été comme la veille calme et presque ignoré, la stagnation du marché de Wall Street ne lui fournissant pas assez de soutien pour intéresser nos courtiers. Peut-être était-ce ces recettes, que nous publions ailleurs et qui accusent le maintien de ces plus-values prodigieuses, que nous enregistrons chaque semaine, qui ont fait faire retrouver demain un peu de son ancienne allure. Il a clôturé ferme à 127 3/8, en hausse de 1/2 fraction au-dessus du niveau d'hier.

Les valeurs de traction, que les récentes infortunes du Dominion Steel avaient un peu malmenées, ont repris aujourd'hui un peu de fermeté et l'on prévoit une amélioration prochaine et prononcée des cours. Le Street, le Twin City et le Toronto ont particulièrement reculé, à cause, à raison de l'abaissement actuel de leurs cours.

Le Street regagne un point à 273, et le Twin City après avoir touché 114 1/2 ce matin, a gagné 1/2 point sur un point en clôture à 115 1/2. Le Toronto s'inscrit ferme ex-dividende de 114 1/4 à 112. Le Detroit est ferme aussi à 84 3/4 et le Toledo gagne un point à 81.

La Nova Scotia se reprend un peu à 106-1-2. Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forgas & Co. Grand Toronto 127 1/2, 114 1/4, 26 100 3/4, 36 50-1-8. Pacifique Canadien 131. Baie d'Hudson 40 1/2. Anaconda 6 1/4.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table with columns: Valeurs, Demain, Offre, Demande, Cote

MINES

Table with columns: Valeurs, Demain, Offre, Demande, Cote

BANQUES

Table with columns: Valeurs, Demain, Offre, Demande, Cote

DEBENTURES

Table with columns: Valeurs, Demain, Offre, Demande, Cote

Ventes de la matinée:

Table with columns: Valeurs, Demain, Offre, Demande, Cote

Ventes de l'après-midi:

Table with columns: Valeurs, Demain, Offre, Demande, Cote

Argent à demande à Montréal

à Londres les taux ont été soutenus de 3 1/2 à 3 3/4 p.c. L'argent à demande est ferme de 4 1/2 à 6 p.c. Le change sterling est ferme de 187 à 187 1/2 à demande.

MM. Charles Head et Cie nous communiquent les informations suivantes: Le Dom Iron a ouvert ferme à 37 et le ton monta à 37 1/2. Hadden était le vendeur et Baldwin et Higgins les acheteurs. Plus tard le Dom Iron a ouvert ferme à 36 1/2 et le ton monta à 36 3/4. Le Dom Coal a ouvert à 120 et monta à 121 1/2. Le marché en général a été tranquille mais assez ferme.

RECETTES DE LA PACIFIQUE CANADIEN

Les recettes de la Pacifique Canadien du 7 au 14 Mars ont été:

Table with columns: Date, Recettes

RECETTES DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

Les recettes de la compagnie des tramways de Montréal pendant la semaine dernière ont été:

Table with columns: Date, Recettes

BOURSE DE LONDRES

Londres 17.— Consolidés au comptant 91 7/8. Idem à terme, 91 1/8. Anaconda 6 1/4. Atchison 83. Préf. 106. B. & O. 94 1/4. Can Pac 136 1/2. Chesapeake & Ohio 47 1/2. Chicago Great Western 24 1/2. Chicago Mil. & St. Paul 173. Denver & Rio Grande 38. Denver & Rio Grande préf. 89. Erie 36 1/4. Do lère préf. 58 1/4. Do 2e préf. 55. Illinois Central 142. Louisville & Nashville 123 3/4. Mo. Kans. & Texas 26 1/4. N. Y. C. 140. Norfolk & Western, 72 3/4. Do préf. 92. Do & Western, 31 3/8. Penna. 73. Rand Mines 11. Reading, 30 7/8. Reading, préf. 43 1/2. Southern Railway 32 1/2. Southern Ry. préf. 96. Southern Pac. 63 3/4. Union Pac. 93 1/4. U. P. préf. 93. U. S. Steel, 37 1/4. Do préf. 88. Washab. 29. Do préf. 61.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York 17.—Le marché a été aux

maines des professionnels, qui se sont surtout occupés des valeurs de classes inférieures. Le Southern Pacific a dominé le marché. Le support manifeste qu'on a donné à cette valeur et la cessation de la pression exercée contre elle hier, ont entraîné la hausse et provoqué la reprise. Tandis que la journée le Southern Pacific, l'Union Pacific, le St-Paul et une ou deux autres valeurs de premier ordre gagnèrent un point, mais elles le perdirent sur réalisations de bénéfices et la clôture fut facile. La liquidation s'est continuée sur le N. Y. Central et cette persistance à un effet démolissant sur tout le marché.

La reprise de la hausse du cuivre à Londres a suscité une nouvelle demande pour l'Amal. Copper. Après la hausse des Pacifiques, on a annoncé la continuation de "pool" du Southern Pacific. L'argent a été quelque peu plus facile, le maximum des taux ayant été de 6 p.c. à demande. La Sous-trésorerie a néanmoins soutenu de 1180 à 1200 000 vendus, mais sa puissance d'absorption a considérablement diminué.

D'un autre côté le Change Sterling se raffermi d'une façon notable à l'étranger.

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache & Co. de New-York, nous fournit le rapport suivant:

Table with columns: Valeurs, Demain, Offre, Demande, Cote

LE FOIN

Le marché local est inactif, mais plus ferme. On cote sur place la tonne de 19, 60, No 2, 38, 00, mélangé de trèfle 38, 50.

BOURRE ET FROMAGE

BEURRE.—Le marché est ferme et la demande est très forte pour les beurres nouveaux de choix. Les livraisons sont encore très restreintes. On paie 22c pour les lignes crémeries françaises et de 20 à 21c pour les beurres canadiens. Les autres se vendent de 19 à 20 cents.

FROMAGE.—Il n'y a rien de nouveau aujourd'hui. Liverpool est ferme à la hausse à cote 68s. Le marché local on cote nominativement 13 1/2 à 14c.

PRODUITS DE LA FERME

OEUF.—Le marché a été ferme aujourd'hui et la tendance est à la hausse. Les livraisons sont plus fortes et la demande est indéfinie. On cote de 16 à 16 1/2, les œufs strictement français.

FEVES.—Marché ferme et plus actif. Les œufs se vendent, sur rails, de \$1 95 à \$1 87 les boisseaux, les commerçants les revendent, en lots, de \$2 05 à \$2 10.

VOLAILLES.—Marché très ferme et demande bonne. On cote les dindes de 14 à 16c, les oies de 10c à 12c, les poulets, de 15c à 16c, les canards, de 15c à 16c.

POMMES DE TERRE.—Le marché reste ferme. Le stock de choix se vend 81 la poche de 90 livres, sur rails. En lots, les commerçants les revendent de \$1 10 à \$1 20.

SIROP D'ÉRABLE.—On cote le sirop d'érable sur le marché à 7c la livre en bidons.

MARCHE AUX GRAINS

Le blé a clôturé ferme à Liverpool en hausse de 1-8d, sur mai à 65 1/2-1-2 et à 65 1/2-1-2, sur juillet.

Le maïs a été soumis à une autre violente liquidation sur le marché de Chicago aujourd'hui et il perdit un cent sur mai, mais il se raffermi à la fin et clôtura 5-8 à 3-4c en hausse. Le blé gagne 3-4 à 1-2c, et l'avoine 1-8c à 1-4c.

Le marché local est tranquille et soutenu.

L'avoine No 2 est cotée de 36 3/4 à 37c en magasin et 31 1/2-2c dans l'ouest.

On cote ici No 1 dur de Manitoba à 73 1/2 cents en entrepôt à Port William. No 2, 71 1/2. Les pois sont cotés 69 cents fret déduit. Le seigle de 61 cents dans l'Est; le sarrazin, 48c dans l'Est; l'orge No 3 extra, 44c.

Le marché aux farines est facile, en sympathie avec le marché. On cote straight rollers, \$3 300 à 3-1-45 le baril. \$1 70 à \$1 75 le sac, les patentes d'hiver, \$3 75 à \$4, Manitoba, fortes de boulangers de choix, \$4 10; les patentes de Manitoba, \$4 40.

L'avoine roulée est en bonne demande et les prix varient de \$4 10 à \$4 20 le baril, et \$1 95 à \$2 05 le sac, en lots.

M. A. E. Labelle, de la maison Ogilvie nous communique les prix suivants:

THE SOVEREIGN BANK OF CANADA

BUREAU CENTRAL EXECUTIF, MONTRÉAL (Coin sud-ouest des rues St-Pierre et St-Jacques). H. S. HOLY, Président. D. M. STEWART, Gérant général.

Par baril: Hungaria d'Ogilvie... \$4 20. Gloriaria d'Ogilvie... \$3 90. Man. Fortes de boulangers... \$3 30.

LA CLÔTURE À CHICAGO

Chicago, 17.—Les valeurs ont clôturé comme suit: Blé, mai, 74 1/4; juil., 71 1/4; sep., 68 7/8 à 70. Maïs, mai, 42 5/8; juil., 41 3/8 à 1-2; juil., 31 5/8 à 3-4; sept., 28 1/2. Lard, mai, 17 3/2; juil., 16 7/5; sept., 16 50. Saïndoux, mars, 9 1/2; mai, 9 80; juil., 9 62 1/2; sept., 9 62 1/2. Cotes, mai, 9 50; juil., 9 35; sept., 9 22 1/2.

MARCHE DE CHICAGO

17 mars 1903

Over-Plus Plus Clôture

BLE—Mai—74 1/4 73 5/8 74 1/4

BLE—Juil.—71 1/4 70 5/8 71 1/4

MAIS—Mai—45 45 43 3/4 44 3/8 1/2

MAIS—Juil.—43 5/8 43 5/8 43 5/8 3/4

AVOINE—Mai—34 1/4 34 3/8 34 3/8 1/2

AVOINE—Juil.—31 1/4 31 3/4 31 3/8 3/4

LARD—mai—1775 1782 1742 1752

LARD—juillet—1682 1705 1672 1675

SAINDOUX—mai—922 995 967 968

SAINDOUX—juillet—980 980 955 962

COTES—juillet—975 980 947 950

COTES—mai—942 952 922 935

LE FOIN

Le marché local est inactif, mais plus ferme. On cote sur place la tonne de 19, 60, No 2, 38, 00, mélangé de trèfle 38, 50.

Boutons irritants et pustules défigurantes

Il y a beaucoup de jeunes filles dans un grand désavantage dans la vie de leur grand âge. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes. Elles souffrent de boutons irritants et pustules défigurantes.

LE CONCERT DES AVEUGLES

Ce grand événement artistique aura lieu ce soir sous le patronage de Mgr l'archevêque de Montréal.

Sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, avec un magnifique programme, des chœurs bien stylés, et le précieux concours de Messieurs Achille Fortier, Arthur Leclerc et Romain Pelletier, ce concert ne peut manquer d'attirer une grande foule d'amateurs, et volontiers, nous ferions un reproche aux aveugles de ne pas se faire entendre au Windsor, ou au Monument National si nous ne commissions la gêne de leur institution.

Leur salle, No 23 de la rue Mance, contient 800 sièges, c'est déjà un bel auditoire quand elle est pleine; mais la course qui se fait aux billets, nous fait croire que cette salle ne sera pas assez grande pour recevoir tous ceux qui veulent voir de ce concert. Nous espérons, que la prochaine année, l'administration pourra se rendre au désir du plus grand nombre.

Des trois œuvres qui seront exécutées, une seule a déjà été entendue à Montréal, c'est Notre-Dame de la Mer, de Théodore Dubois, et elle a été fort bien accueillie; nous en jugeons par les comptes rendus que nous avons sous les yeux. Les deux autres, L'ode triomphale de Charles Lenepveu et la Résurrection de Lazare de Raoul Pugno, sont absolument nouvelles pour nous.

C'est à l'inauguration du monument de Jeanne d'Arc, à Rouen, le 30 Juin, 1892, que l'ode triomphale a été exécutée pour la première fois. Le Révérend Père Lenepveu, prédicateur de la Station du Carme à Notre-Dame y fit alors le discours de circonstance, nous a dit le grand enthousiasme que souleva cette Ode vraiment triomphale. C'est à l'occasion de la célébration de ce beau sentiment de largeur, sa noblesse, sa chaleur et sa vie évoquant fortement l'héroïsme de Domergue.

Mais le clou du concert sera sans doute la Résurrection de Lazare, de Raoul Pugno. Le compositeur a été bien inspiré dans la traduction musicale de cette scène grandiose, et depuis le prologue plein de tristesse où Marie et Marie pleurent leur frère dans la maison sans vie jusqu'à la résurrection de Lazare qui chante.

Je vis, mon cœur palpite! Ce n'est pas un rêve! Enivre d'air pur Je marche, je respire et je revêts l'azur!

tout est du plus saisissant effet. On reconnaît dans l'élégante correction du style, dans la précision des lignes, dans l'harmonie très étudiée la main d'un maître que les aveugles seront fiers de nous faire apprécier jeudi soir. Billets en vente 2009, rue St-Catherine.

Veillez à vos intérêts

et ne tenez vos lamagnes cotonnées et soieries qu'avec les Teintures Electriques.

L'ÉPURATION DE LA RUE SAINTE-AGATHE

Une femme du nom de Annie Doherty, de la rue Ste-Agathe a été condamnée hier par le recorder Weir à 3 mois de prison et à \$100 d'amende ou à 3 autres mois de prison pour avoir tenu une maison de désordre.

Docteur CHRETIEN-ZAUGG

Ex-chef de Clinique de Paris, 137 rue St-Denis. Maladies des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge. Consultations, 1 à 4 heures p.m. Excepté le samedi. Tel 1302 Ext. 2366 1-9-0

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

MONTRÉAL-OTTAWA. SERVICE DE CHARS-DORTO

AUX ASSISES CRIMELLES

Les agissements d'un juré, au procès de Labelle, donnent lieu à tout un incident, hier avant-midi

Les avocats de Komiensky font de nouveau application pour que leur client ait un procès sommaire

C'est la cause du nommé Henri Labelle, accusé d'un crime infamant qui occupe l'attention de la cour du Banc du Roi, en ce moment.

ge Wurtele a déclaré qu'il avait la ferme conviction que l'incident était purement accidentel, et qu'aucun des membres du jury, n'a voulu communiquer avec les personnes du dehors, et l'incident fut déclaré clos.

CONFERENCE ARTISTIQUE A L'UNION CATHOLIQUE

M. J.-B. Lagacé fait revivre, hier soir, les deux grands figures de Ingres et Delacroix qui ont illustré l'école française au commencement du dix-neuvième siècle

On a tant dit que le public canadien se soucie fort peu de l'art et qu'il s'ignore ses préférences.

ouvrages ne sont que des manifestations diverses d'une nature toujours identique, à elle-même.

Depuis longtemps nous savons le talent remarquable du conférencier. Artiste il est de tempérament. C'est dans un style agréable et toujours dédicatément fleuri qu'il nous rappelle les splendeurs du beau.

Le fait si bon de retrouver la matricule de la terre à terre des affaires par l'audition d'un travail bien pensé et bien dit, par la vue de tableaux d'un beau talent.

Ingres et Delacroix, tels ont été hier soir les deux grands personnalités qui ont provoqué l'admiration des auditeurs.

Et l'union s'opéra dans leurs successeurs, dans le Naturalisme qui fait et est encore la gloire de l'école française, avec des artistes, les Millet, les Breton, les Puyvis de Chavannes et les Dagnan-Bouveret.

Le XIXe siècle a commencé par l'obéissance. Napoléon ne pouvant donner aux artistes le monde à conquérir, leur proposa sa gloire à exalter.

Le prochain soir artistique aura lieu jeudi 26 mars, le soir de la semaine.

Le modeste se du crayon de Raphaël pour dessiner les traits nus et graves de la Minerve de Phidias. Il sculpte en peinture.

France et Venezuela

Paris 17.—Le ministre des affaires étrangères a été informé que le Venezuela désire régler les réclamations françaises antérieures à 1892, sans plus ample procédure d'arbitrage.

Ces réclamations n'étaient pas connues dans le récent protocole et étaient l'objet d'un règlement séparé par un tribunal d'arbitrage qui est en ce moment réuni à Caracas.

DR WOODS NORWAY SYRUP PINE. C'est la cause du nommé Henri Labelle, accusé d'un crime infamant qui occupe l'attention de la cour du Banc du Roi, en ce moment.

En Preit Pendant Huit Ans. D'at pris, pendant huit ans, avec de merveilleux résultats, à tout âge, même de contracter, le NORVEGE DU DR WOODS. Je le recommande à tous les amis, que je vois atteints de toux et de rhumes.

LES CREDITS ORDINAIRES DE 1903-1904

Les prévisions budgétaires dépassent le chiffre de \$57,000,000

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes items like 'Ottawa, 17.—Les crédits ordinaires de l'année fiscale, 1903-1904 ont été présentés hier soir...' and 'Le Tableau, Descente des Femmes - Quai sur la rivière Saguenay 3,000.00'.

UNE TAXE ANORMALE

Les chambres de commerce veulent que le gouvernement se charge de l'avenir du service d'inspection des navires, afin de protéger nos navigateurs contre la concurrence américaine

L'abolition des droits de tonnage et les honoraires d'inspection des navires ont été soumis à l'étude des Chambres de Commerce Canadiennes par le 'Board of Trade' de Kingston.

Le service d'inspection des navires, établi dans l'intérêt général du public, a été jusqu'ici payé par les propriétaires et l'on voudrait aujourd'hui que le gouvernement en paye les frais.

Le gouvernement canadien ne s'est pas contenté d'imposer des honoraires sur les navires canadiens, mais il en exige aussi sur tous les navires américains qui fréquentent nos ports.

Aujourd'hui les propriétaires se trouvent à payer double taxe, la nôtre, puis la taxe imposée aux Etats-Unis.

Ce double impôt met nos navigateurs dans l'impossibilité de lutter à armes égales avec les navigateurs américains.

Il est important de remarquer aussi que les navires construits et enregistrés en Angleterre et faisant le commerce entre les ports canadiens, ne sont pas soumis à l'inspection du gouvernement fédéral, et ne payent pas d'honoraires ni de droits de tonnage.

Le gouvernement fédéral se trouve ainsi à faire la concurrence des navires en dehors de notre pays.

Les membres du 'Board of Trade' de Montréal intéressés dans la navigation intérieure sont en faveur du principe émis ci-dessus, et seraient plus que satisfaits de voir cette erreur rectifiée.

SHERBROOKE

(De notre correspondant) 17 mars 1903. —Dimanche étant la fête de saint Joseph, les membres de la Société Saint-Joseph de Sherbrooke ont tenu à célébrer dignement la fête de leur saint patron.

BIENFAIT AUX FABLES



C'est pour les hommes qui manquent de courage, dont les nerfs sont tremblants, dont les yeux ont perdu leur éclat, dont le cerveau s'affaiblit, dont les idées sont courtes, qui manquent de repos, qui sont plus de condance, qui sont désorganisés, qui hésitent, qui sont incapables de s'aventurer parce qu'ils craignent un échec, qui désirent l'appui de quelqu'un pour les aider.

CEINTURE ELECTRIQUE DU DR McLAUGHLIN.

Elle verse en vous une brillante vitalité pendant que vous dormez. Elle rassemble, elle anime la circulation lente, stimule l'activité au cerveau et donne à votre vie, l'ambition et l'endurance. En une journée d'usage, elle vous fera vous sentir comme si vous étiez un homme jeune.

LISEZ CE QU'ILS ONT A DIRE

Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai porté votre Ceinture pendant trente jours, et je suis parfaitement bien guéri. Je vous remercie bien des fois. — M. C. H. St-Valier, Québec.

CONDITIONS DU DR McLAUGHLIN:

Je ne donne pas ma Ceinture d'essai à ceux qui ne veulent pas payer. Je suis sûr qu'il n'y a pas de meilleur moyen de prouver ma confiance dans le merveilleux pouvoir curatif de ma Ceinture que de la donner à toute personne qui me la demande.

PAYER APRES GUERISON.

AVIS.—Les gens méritent qu'ils ont fait usage de ceinture électrique et qu'ils n'en ont reçu aucun bien. Je leur offre l'électricité et la médecine de ma maison qui n'ont aucune connaissance pratique de l'électricité.

DR M. E. McLAUGHLIN, - - 214 rue St-Jacques, MONTREAL.

dehors, a rendu d'une manière admirable la messe de second ton avec accompagnement de divers instruments de la fanfare.

—M. Joseph N. Millette, ci-devant sous-surintendant de la Métropolitaine, a abandonné sa position pour aller à Montréal et a été remplacé par M. Joseph-L. Pelletier, de cette ville.

—Peter Barrett, jeune homme de Capleton a été victime d'un grave accident à Lennoxville, samedi soir. S'étant embarqué à bord d'un train du H. et M. à la station de Lennoxville, est tombé en bas de son train à la traversée du chemin public.

—Les autorités sanitaires ont découvert un cas de peste à Sherbrooke. Est chez un nommé Joseph Ouellette. La victime est un bébé d'un peu plus d'un mois. Les cas furent constatés par le Dr Pelletier et, hier matin, l'enfant fut transporté avec ses parents à la maison des variolés.

—Sa Grandeur Mgr Larocque est allé à Brampton, samedi après-midi avec Mgr Chalifoux pour rencontrer la supérieure générale des Sœurs de la Congrégation, afin de s'entendre à propos du convent qu'il a décidé de construire dans ce village. Les travaux doivent commencer dès ce printemps.

—Mlle Clotilde Masse, sœur de M. J. O. Masse, secrétaire du juge Lemieux, a obtenu une position au magasin de musique de M. G. A. Lebaron.

—M. Annie Demers, de Farnham, est en visite chez son frère Achille Demers, employé au bureau du C. P. R., en cette ville.

\$200.00 EN OR OFFERTS GRATUITEMENT

Table with 5 columns: MOEPM, EANGOR, NPURE, IERSA, IERSA. Rows include 'EHPCP', 'IERSC', 'BRMFAISO', 'RPIO'.

SERVICE DE LIVERPOOL.

Table with 2 columns: Ship Name, Tonnage. Includes 'double hélice', 'Lake Manitoba', 'Lake Michigan', 'Lake Champlain'.

SERVICE DE BRISTOL (AVON-MOUTH).

Table with 2 columns: Ship Name, Tonnage. Includes 'double hélice', 'Monteagle', 'Montfort', 'Montevideo', 'Montrose', 'Montcalm'.

THE Canada Paint Company LIMITED, MONTREAL ET TORONTO.

VERNIS, PEINTURES et COULEURS.

Peintures Liquides

PRÊTES POUR LE PINEAU.

Nous n'avons pas de concurrence dans ce département, ayant la meilleure et la plus complète usine dans cette branche importante d'affaires.

Toutes les Marchandises sont soumises à l'épreuve avant d'être mises en magasin.

